



Matinée d'actualité

Mode d'emploi et pratiques



STRUCTURER VOS CERTIFICATIONS EN BLOCS DE COMPÉTENCES : UNE NÉCESSITÉ

Jeudi 6 juin 2019

MGEN - 3, square Max-Hymans, 75015 Paris, 9 h à 13 h

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », prenant acte des besoins du marché du travail et de la demande sociale, rend obligatoires les blocs de compétences pour les certifications enregistrées au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Elle prévoit également la possibilité de correspondances entre des blocs de compétences de certifications du RNCP et des certifications du Répertoire spécifique.

Cette notion de blocs a ainsi fait l'objet de clarifications.

Pour permettre aux salariés et demandeurs d'emploi l'acquisition progressive de ces blocs de compétences, les certificateurs (ministères, organismes de formation, branches professionnelles...) doivent structurer leurs certifications en entités homogènes et cohérentes de compétences. Cette structuration permet leur reconnaissance en tant que partie de certification pouvant bénéficier de financements de la formation professionnelle.

Cette Matinée proposée par Centre Inffo, avec la participation de la direction de la certification de France compétences, fait le point des conditions que doivent respecter les certificateurs dans la constitution des blocs de compétences.

[Faites-nous part de vos attentes pour cet événement](#)

Contact commercial

Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

Tél. : 01 55 93 92 01

Objectifs

- Identifier les certifications concernées par la structuration en blocs de compétences
- Comprendre les mécanismes de structuration d'une certification en blocs de compétences
- Identifier les exigences pour l'enregistrement au Répertoire national des blocs de compétences

Publics

- Ministères certificateurs
- Branches professionnelles
- Organismes de formation publics et privés
- Services de formation continue des universités
- Branches professionnelles
- Cabinets-conseils
- Opco

Animation

Emile Crèche, consultante en ingénierie et politiques de formation, Centre Inffo

Intervenants

- Patricia Raoul et Corina Efrim, direction de France compétences
- Valerie Hellouin, consultante senior en ingénierie et politiques de formation à l'Observatoire, Centre Inffo
- Astrid Destombes, CCI France et Jean-Paul Hubert, Opcommerce

Programme prévisionnel

Ouverture par Françoise Amat, Présidente de la Commission certification professionnelle, France compétences

8h30 Accueil des participants

9h00 **Introduction**

- Les blocs de compétences dans la loi Avenir professionnel : pour quelles certifications ? Quelles nouveautés ?
- Les conditions d'éligibilité d'une formation visant un bloc de compétences au CPF/CPA

Blocs de compétences : définition et impact sur la certification

- Construire des blocs de compétences: pour quels enjeux ?
- Définition et contours des blocs de compétences
- Modalités de structuration
- Lisibilité, traçabilité et cohérence des blocs de compétences

Repères d'ingénierie de construction de blocs de compétences

- Incontournable du bloc de compétence : l'ingénierie d'évaluation
- Articulation entre blocs de compétence et certification totale...

Blocs de compétences : enregistrement et passerelles

- Conditions d'enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles – RNCP
- Procédures pour les certifications déjà enregistrées au RNCP et les nouveaux projets
- Passerelles entre certifications du RNCP et avec les certifications du Répertoire spécifique
- Equivalences entre blocs de compétence

Illustration par un exemple de bonne pratique

Repères d'ingénierie de construction de blocs de compétences

- Repérage des documents de référence : note de France compétences et procédure sur le système d'information
- Modalités d'organisation et de mise en œuvre des formations visant des blocs de compétences
- Partenariats d'organismes de formation avec des ministères et organismes certificateurs

Echanges avec les participants à chaque séquence

13h00 Fin de la Matinée d'actualité

Contact commercial

Courriel: contact.formation@centre-inffo.fr
Tél.: 01 55 93 9183

En partenariat avec


EVENIUM

